

Adresse de la Société populaire de Corbeil qui félicite la Convention de ce que ses 2 représentants ont échappé à la mort, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la Société populaire de Corbeil qui félicite la Convention de ce que ses 2 représentants ont échappé à la mort, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 62-63;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13476_t1_0062_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

42

Le 5^e tribunal d'arrondissement de Paris dit qu'il ne résiste point à l'horreur que l'attentat commis sur des représentants du peuple lui a inspirée; marchez, disent ces membres aux représentants, d'un pas ferme et sûr contre les ennemis du genre humain: le peuple est près de vous (1).

L'ORATEUR: « Citoyens Législateurs,

L'infâme cabinet de Saint-James persévère dans ses crimes audacieux contre les représentants du peuple! Nous ne résistons pas à l'horreur que ces nouveaux forfaits nous inspirent et nous vous témoignons toute l'indignation qui anime les cœurs républicains. Quoi! l'anglais, cet ennemi de la vertu, ce lâche esclave d'un tyran ose conspirer la perte des français républicains! Non, leur amour ardent pour la liberté, la nature, tout est à l'ordre du jour pour anéantir les esclaves. Dieu ne veut que des peuples libres. Ah! qu'elle est grande et forte la mesure que vous avez prise contre ces criminels de lèse-humanité. Marchez, Législateurs, d'un pas ferme et hardi contre les ennemis du genre humain. Le peuple est près de vous, le peuple français vous aime et vous approuve, il ne démentira point et ses ennemis, tous ceux de la République sont exterminés.

Vive la liberté, l'égalité, vivent les montagnards, vive à jamais la République, une et indivisible qu'ils ont fondée sur les ruines de la perfide tyrannie » (2).

Mention honorable, insertion au bulletin.

43

Les membres composant le tribunal du 6^e arrondissement de Paris ont appris avec la plus vive indignation que des monstres, dont les tyrans coalisés sont les chefs, ont osé entreprendre d'attenter à la vie de nos représentants; mais l'Être Suprême, dont vous avez proclamé l'existence, a protégé les jours de ces représentants en détournant, par un prodige, les coups meurtriers dirigés contre eux.

Qu'ils apprennent, ces despotes barbares qui ont dirigé cet attentat, que le peuple français, tout comme Geffroy, leur servira de bouclier (3).

L'ORATEUR: Les membres du tribunal du 6^e arrondissement de Paris, ont appris avec la plus vive indignation que des monstres dont les tyrans coalisés sont les chefs, ont osé entreprendre d'attenter à la vie de nos représentants.

Mais l'Être Suprême dont vous avez reconnu et proclamé l'existence, a protégé les jours de ses

(1) P.V., XXXVIII, 148. Bⁱⁿ, 10 prair. (suppl^t); M.U., XL, 140; Débats, n° 615, p. 108.

(2) C 305, pl. 1144, p. 6.

(3) P.V., XXXVIII, 148. Bⁱⁿ, 10 prair. (suppl^t); Rép., n° 159; M.U., XL, 140; Débats, n° 615, p. 108; Audit. nat., n° 612.

fidèles apôtres. Nous venons donc, en votre présence, dans le temple des lois et de la liberté, lui rendre un hommage solennel et le remercier d'avoir détourné par un prodige les coups meurtriers dirigés contre deux représentants du peuple français.

Mais qu'espèrent-ils ces tigres altérés de sang? Croient-ils par des assassinats opérer la dissolution de la représentation nationale? Entraver la marche du gouvernement révolutionnaire qui les anéantira tous? Arrêter par la crainte de la mort l'énergie du peuple français, et la victoire qui est à l'ordre du jour?

Eh bien, qu'ils apprennent, ces despotes barbares, tous, comme Geffroy, servira de bouclier à la représentation nationale. (Nous le jurons, en notre particulier). Qu'ils sachent, ces tyrans, que la mort pour un républicain le conduit à l'immortalité, et que ce même peuple pour qui la vertu et la probité est tout, en apprenant qu'ils mettent le comble à leurs innombrables forfaits, mettent aussi le comble à son courage, les punira; vengera l'humanité, et les étouffant sous leurs trônes écroulés et que leurs noms et leurs mémoires infâmes, livrés à l'exécration du genre humain ainsi que ceux de leurs complices, fera frissonner d'horreur les générations futures en apprenant les crimes dont ils se sont couverts.

Vive la République, vive la Montagne » (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

44

Les membres composant la Société de Corbeil ont frémi d'indignation et d'horreur à la lecture du récit de l'attentat commis sur deux représentants du peuple; mais bientôt, passant à des sentiments plus doux et plus consolants, chacun de nous s'est écrié, *vive la République!* Robespierre et Collot-d'Herbois respirent encore pour le bonheur du peuple. Oui, un peuple qui reconnoît un Être Suprême, qui croit à l'immortalité de l'âme, est un peuple vertueux, et un peuple vertueux ne périt jamais (2).

L'ORATEUR: « Citoyens représentants,

Un nouvel attentat contre la représentation nationale vient de se commettre. A la lecture du Bulletin qui en contient les détails, la Société populaire de Corbeil a frémi d'indignation et d'horreur, mais bientôt, passant à des sentiments plus doux et plus consolants, chacun de nous s'est écrié: vive la République, Robespierre et Collot d'Herbois respirent encore pour le bonheur du peuple.

Qu'ils sont insensés, ces sectaires des Danton, des Hébert, des Chaumettes, des Brissot... ces esclaves stipendiés des tyrans et des traîtres! Quoi! ils osent se flatter qu'en assassinant les apôtres de la liberté, la liberté périra. Ne savent-ils donc pas que là où le gouvernement est fondé

(1) C 305, pl. 1144, signée TOUTIN (présid.).

(2) P.V., XXXVIII, 149. Bⁱⁿ, 10 prair. (1^{re} suppl^t); M.U., XL, 140; Rép., n° 159; Mess. soir, n° 648; J. Matin, n° 706; Débats, n° 615, p. 108; Audit. nat., n° 612; J. Sablier, n° 1344; J. Lois, n° 607.

sur les bases de la probité et de la vertu, le bonheur par excellence c'est de mourir pour sa patrie : que cette vérité profondément sentie prouve que la République est impérissable.

Oui ! un peuple qui reconnaît un Etre Suprême, qui croit à l'immortalité de l'âme est un peuple vertueux, et un peuple vertueux ne périt jamais. L'égalité, la fraternité forment son union, son union fait sa force, et sa force est tellement incalculable que l'univers entier combattant contre lui serait certain de succomber.

Citoyens représentans, vous qui êtes assez heureux pour occuper le poste le plus périlleux, que de pareils attentas vous honorent ! Les scélérats, les lâches n'attaquent jamais que les hommes vertueux. Recevez les expressions de la joie, et les félicitations de la Société populaire de Corbeil. En secourant Geffroy ce brave républicain, en exerçant envers lui la justice et la bienfaisance nationale, vous avez rempli le vœu du peuple. Geffroy, vertueux et courageux, sera imité de tous ; vous serez défendus comme vous êtes armés et honorés. Les représentans d'un peuple libre, dignes de son estime, sont bien certains que le peuple les défendra. Citoyens représentans, les citoyens de Corbeil se trouveraient heureux de mourir en vous le prouvant » (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

45

La section des Champs-Élysées, pénétrée d'horreur en apprenant l'attentat commis dans ses représentans Robespierre et Collot-Herтой, vient assurer la Convention nationale que les membres de cette section seront toujours debout pour lui servir de rempart et la venger du fer assassin des Pitt et des Cobourg (2).

L'ORATEUR : « Législateurs,

Les ennemis de la révolution, ayant épuisé tous les moyens les plus perfides pour anéantir la liberté, ont dans leur rage impuissante formé le projet horrible d'assassiner les représentans du peuple qui ont montré le plus d'amour et d'énergie pour la cause de la liberté. Ces scélérats, non contents d'avoir assassiné Marat, Chaslier, Le Pelletier, d'avoir suscité la guerre de la Vendée, éveillé le fanatisme, provoqué la famine, ont osé porter une main sacrilège sur deux membres de la Convention nationale, espérant jeter la terreur dans l'âme des patriotes, comme si la mort était à craindre pour l'homme brûlant d'amour pour la liberté, comme si des Législateurs qui mettent la vertu à l'ordre du jour, calculaient leur existence physique et ne provoquaient pas sur leur tête les poignards des scélérats.

(1) C 306, pl. 1156, p. 33, signé DAVOUS (présid.), BOZON, VIARD, BERTRAND, GUÉRIN.

(2) P.V., XXXVIII, 149. Mon. XX, 591; M.U., XL, 140; Débats, n° 615, p. 108; J. Perlet, n° 613; S.-Culottes, n° 467; Répu., n° 159; J. Fr., n° 611; C. Eg., n° 647; J. Sablier, n° 1345; J. matin, n° 706; Audit. nat., n° 612; J. Paris, n° 514; Mess. soir, n° 648; Ann. R.F., n° 179.

Continuez, Législateurs, de vous pénétrer du bien public.

Guerre aux vices, guerre aux tyrans, aux féroces anglais, surtout point de grâce. La République est sauvée et vous aurez bien mérité de la patrie.

Tels sont les sentimens unanimes des citoyens de la section des Champs-Élysées qui seront toujours debout pour vous servir de rempart et vous venger du fer assassin des Pitt et des Cobourg » (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

Ces diverses adresses excitent les plus vifs applaudissemens.

46

Le Comité de surveillance de la commune de Moissac (2) instruit la Convention nationale, que le 19 du mois de floréal, il a écrit au Comité de sûreté générale qu'il avoit fait un envoi de 54 marcs 1 once 1/2 d'argenterie, dont il avoit chargé la messagerie nationale de lui faire passer, et qui avoient été trouvés enfouis dans un des champs de monsieur de St-Jean, reclus et père d'un émigré; nous vous avons instruits, dans son temps, de tout ce qui avoit accompagné cette trouvaille; nous vous avons dit qu'il y avoit quantité de linges précieux; nous pensons que le Comité des inspecteurs de la salle en ordonnera la vente, et que les livres qui avoient été enfouis devront faire partie de la bibliothèque du district. Ce même Comité engage la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à ce que le soleil de la raison ait éclairé les deux pôles.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Moissac, 1^{er} prair. II] (4).

« Représentans d'un peuple libre,

Nous croyons devoir vous informer que le 19 du mois floréal, nous avons instruit le Comité de sûreté générale d'un envoi de 54 marcs 1 once et demie argenterie, dont nous avons chargé la messagerie nationale pour lui être remise. C'était une quantité d'argenterie que nous avons trouvée enfouie dans un des champs de monsieur de Saint-Jean, reclus, et père d'un émigré. Il faut que la République entière apprenne que plus ses ennemis ourdissent des manœuvres pour opérer sa ruine, plus aussi les sans-culottes redoublent d'efforts pour détruire leurs perfides machinations. Tous leurs complots tournent à leur propre perte. En dépit de leur égoïsme ambitieux, le trésor national sera porté à son comble et l'aïssance du pauvre indigent s'élèvera sans faste sur les débris de la fortune insultante des riches. Nous vous avons instruits dans son temps de tout ce qui avait accompagné cette trouvaille. Nous vous avons dit qu'il y avait quantité de

(1) C 306, pl. 1156, p. 35, signé VAUDE MONT (secrét.) [et 1 signature illisible].

(2) Lot.

(3) P.V., XXXVIII, 149. Bⁱⁿ, 9 prair. (suppl¹) et 10 prair (1^{er} suppl¹).

(4) C 305, pl. 1144, p. 16.